



COMMUNE de PIBRAC

AUTORISATION DE STATIONNEMENT D'UN TAXI

N°2

Le Maire de la commune de Pibrac,

Vu la Loi n°95-66 du 20 janvier 1995 modifiée relative à l'accès de l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi,

~~Vu le Décret n° 73-225 du 2 mars 1973 relatif à l'exploitation des taxis et des voitures de remises,~~

Vu l'Arrêté ministériel du 23 décembre 2013 relatif aux tarifs des courses de taxi,

Vu l'Arrêté préfectoral du 6 mai 2011 relatif au contrôle technique des taxis et voiture de petite remise,

Vu l'Arrêté municipal n°2016.06.ARP.PM.08 du 17 juin 2016 portant autorisation de stationnement (ADS) d'un taxi sur la commune de Pibrac,

AUTORISE

Nom – Prénom – qualité : ZHELYAZKOVA Tsvetelina – Gérant SAS TAXI TSVETI

Date et lieu de naissance : 18.08.1980 à Varna (Bulgarie)

Adresse : 29 Route de Sainte Germaine 31820 Pibrac (Haute Garonne)

Permis de conduire n° : 101231300619

Délivré le : 14.10.2010 par la Préfecture de Haute Garonne (31)

A stationner pour exercer l'activité d'exploitant taxi sur la commune de Pibrac (31820)

Depuis le : 17 juin 2016

Avec le véhicule suivant :

MARQUE : Mercedes Benz **TYPE :** GLC 220 D 4MATIC

IMMATRICULATION : GL-225-JC

ASSURANCE : Mutuelle Fraternelle d'Assurances contrat n°000001 / 776363 couvrant sans limite les dommages causés aux tiers et aux personnes transportées.

Fait à Pibrac le 18.02.2026

Le Maire de Pibrac

Denise CORTIJO



Le titulaire de la présente autorisation s'engage à respecter les dispositions applicables à la profession d'exploitant de taxi et à l'activité de conducteur de taxi.

La présente autorisation n'est valable qu'accompagnée de l'attestation d'aptitude médicale conformément à l'article R.127 du Code de la Route et de la carte professionnelle de taxi délivrée par la Préfecture.

Fait à Pibrac, le 
Signature du titulaire de l'autorisation

le 20.03.2026